

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

2023-120

SEANCE DU **MARDI 7 NOVEMBRE 2023**

Le mardi 7 novembre 2023, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHINON, légalement convoqué le 31 octobre 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle Olivier DEBRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT, Maire,

Nombre de Conseillers en exercice : 29	Votes Pour : 28
Nombre de Membres présents : 20	Vote Contre : 0
Pouvoirs : 8	Abstention : 0
	Non votant : 0

PRESENTS :

Jean-Luc DUPONT, Eric MAUCORT, Christelle LAMBERT, Daniel DAMMERY, Sophie LAGREE, Chantal BOISNIER, Patrick GOUPIL, Jean-Jacques BILLARD, Jean-Marc NARDI, Marylène GACHET, Hélène BERGER, Jean-Christophe PELLETIER, Olga MARTINEAU, Hélène BELLUT, Arnaud Nicolas PLANCHON, Jean-François DAUDIN, Laurent BAUMEL, Eric FLEUREAUX, Corinne RUFET, Frédéric DAVIET.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Jean-Luc DUCHESNE à Jean-Luc DUPONT, Anne LUMEAU à Christelle LAMBERT, Jean-Michel CHEMINOT à Daniel DAMMERY, Magali DEVAUD à Hélène BERGER, Françoise BAUDIN à Frédéric DAVIET, Jean-Jacques LAPORTE à Corinne RUFET, Lucile VUILLERMOZ à Laurent BAUMEL, Yoanna DESROCHES à Sophie LAGREE.

ABSENTS ET ABSENTS EXCUSES :

Jean-Luc DUCHESNE, Anne LUMEAU, Jean-Michel CHEMINOT, Marc PLOUZEAU, Magali DEVAUD, Françoise BAUDIN, Jean-Jacques LAPORTE, Lucile VUILLERMOZ, Yoanna DESROCHES.

SECRETAIRE DE SEANCE : Frédéric DAVIET

Convention de mandat entre la Ville de Chinon et la Ville de Tours Grand théâtre de Tours

La Ville de Chinon met en place deux à trois fois par an des « bus-spectacle » pour ses usagers à destination des grandes salles de spectacles des agglomérations voisines.

Cette opération permet de proposer aux usagers de participer à des spectacles variés et de qualité (théâtre, danse, opéra ...), de réduire les coûts de transport ainsi que l'impact environnemental, de bénéficier d'un tarif de groupe et de créer du lien social entre spectateurs.

Pour son prochain « bus-spectacle », la Ville de Chinon propose un bus de 22 places à destination du Grand Théâtre de Tours le dimanche 31 décembre 2023 à 15h pour assister à l'opéra : « La Périchole » d'Offenbach.

L'objet de la convention est de déterminer les conditions dans lesquelles la Ville de Tours (Grand Théâtre) confie à la Ville de Chinon la vente de billets de spectacles.

Elle vendra les billets de spectacle au tarif groupe de 43€ (réduction de 3€ sur le plein tarif) aux usagers du « bus-spectacle », pour le compte de la Ville de Tours.

Le montant perçu par la vente des billets de spectacle au guichet du service culturel sera reversé à la Ville de Tours via un mandat administratif, sur présentation d'une facture.

En outre, chaque usager participera aux frais de transport à hauteur de 6€ au profit de la Ville de Chinon.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITÉ :

- **AUTORISE** M. Le Maire à signer la convention, entre la ville de Chinon et la ville de TOURS, relative à l'organisation de la vente de billets du spectacle « La Périchole » selon les modalités et tarifs exposés ci-dessus.

Fait à CHINON, le 16 novembre 2023

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Jean-Luc DUPONT.

Certifié exécutoire

Publié ou notifié le 29/11/2023

M. le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication par voie d'affichage